

## Lettre d'information n° 13

Mai 2007

- La Loi sur les réseaux a été votée
- Engorgement du CHUV : des solutions provisoires au manque de lits C
- Changements à la tête d'ARCOS
- Changements au SASH
- HPCI : Activités 2007
- BRIO : 2006 en chiffres
- Filières Soins palliatifs et Psychiatrie de l'âge avancé : activités 2007

### La Loi sur les réseaux a été votée

Préparée en 2006, la Loi sur les réseaux a été adoptée le 30 janvier 2007

La dernière Lettre d'information d'ARCOS comprenait une interview de M. Pierre-Yves Maillard dans laquelle il présentait les intentions de la loi. Le Grand Conseil l'a votée en janvier dernier et la loi entrera vraisemblablement en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Cette loi introduit les principales dispositions suivantes :

- L'obligation pour les institutions de soins subventionnées de faire partie d'un réseau.
- L'introduction d'une représentation des communes dans les réseaux.
- Un financement cantonal par une subvention pour les frais fixes et pour les programmes cantonaux.
- La CORES, coordination des réseaux de soins, est reconnue comme interlocuteur de l'Etat et sera invitée à participer à la Commission cantonale de planification sanitaire.
- Les réseaux constitueront désormais une instance de préavis pour le Département lors de restructurations et de développements.

Un certain nombre de travaux devront être menés pour que la loi puisse être concrètement mise en œuvre. Il s'agira en particulier de préciser le territoire géographique des réseaux, d'élaborer les modalités de participation des communes, de préciser la procédure de consultation des réseaux lors de modifications prévues dans leur région.

Ces différents travaux associeront le Service de la santé publique et les réseaux dans différents groupes de travail.

Cette phase de mise en œuvre devrait prendre une année et c'est donc à l'horizon de l'été 2008 que la loi pourra être appliquée. ■

### Engorgement du CHUV : des solutions provisoires au manque de lits C

Il y a quelques mois, la direction des Hospices-CHUV tirait la sonnette d'alarme : une augmentation des patients arrivant aux Urgences et une augmentation des patients C (en attente d'un lit d'EMS) mettait le CHUV sous haute tension.

Avec le feu vert de M. Maillard, chef du DSAS, la direction des Hospices-CHUV se mettait au travail en collaboration avec le Service de la santé publique, le Service des assurances sociales et de l'hébergement, ainsi qu'avec la direction d'ARCOS.

Suite à ces contacts, le CHUV ouvrait, le 15 janvier, une « unité d'attente et de préparation à l'hébergement ». Située dans des locaux libérés à l'Hôpital Orthopédique, l'unité, qui comprend 13 lits, est placée sous la responsabilité du Département de médecine, mais sa conception se veut axée sur l'hébergement et non sur une vision hospitalière de la prise en charge des personnes âgées. Des patients du CHUV, du département de médecine en particulier, y sont transférés, le temps qu'un lit se libère dans l'un des EMS prévu.

Au 30 mai, 41 patients y avaient été transférés et 39 sorties avaient été organisées, dont 29 entrées en EMS.

La recherche de solutions au problème de l'engorgement du CHUV, que l'unité nouvellement ouverte ne résout que partiellement, a conduit à envisager d'autres solutions complémentaires. En particulier, une réflexion sur le développement d'une politique d'attente de placement a été initiée, tant il est vrai que les séjours prolongés au CHUV ne sont pas une solution pour les personnes en perte d'autonomie. Des contacts ont été établis avec le réseau Nord-Broye et la Fondation Contesse, à Juriens, pour envisager des séjours provisoires, mais à ce jour, aucun transfert n'a eu lieu, la situation s'étant légèrement détendue au CHUV.

La Fondation Pré Pariset a proposé la transformation de deux lits de court séjour en lits de long séjour. Cette mesure a été mise en œuvre.

Autre solution provisoire dans l'attente des lits qui vont être construits dans notre réseau d'ici fin 2009, l'ouverture d'une structure temporaire de 30 lits est prévue dans le cadre d'un EMS de la région lausannoise. Ouverture prévue : avant la fin de cette année.

Un groupe de travail composé d'infirmières de liaison et de responsables infirmiers de la direction du CHUV est en train de prévoir concrètement les différentes procédures nécessaires à la mise en œuvre de séjours provisoires dans différents lieux d'attente.

Mais avant la fin de l'année, il y aura à affronter la canicule d'ores et déjà annoncée pour l'été 2007. Le Service de la santé publique est en train de mettre sur pied un plan canicule auquel l'ensemble des acteurs de soins sont associés. ARCOS doit maintenant voir comment anticiper et traiter des demandes supplémentaires, et c'est vraisemblablement pour des lits de courts séjours en EMS, que le BRIO risque d'être sollicité plus que de coutume, alors même que la période estivale est celle où tous les lits sont pleins. Il y aura lieu de trouver des solutions. ■

---

## Changements à la tête du réseau ARCOS

**L'assemblée générale a désigné Hélène Brughera comme nouvelle présidente de l'association**, en remplacement de Pierre Tillmanns qui l'a présidée depuis mai 2002. Mme Brughera est infirmière, elle a assumé plusieurs mandats politiques dont celui de députée au Grand Conseil et de conseillère municipale à Belmont. Elle a également présidé l'APROMAD, l'association regroupant les CMS de la couronne lausannoise. Mme Brughera connaît bien le monde politique et son engagement dans les soins en fait une interlocutrice appréciée.

Par ailleurs, le comité a également connu des changements. C'est Edna Chevalley qui remplace Mme Brughera comme représentante du maintien à domicile. Mme Chevalley est infirmière et députée au Grand Conseil. Les autres représentants du maintien à domicile sont Mmes Patrizia Clivaz Luchez, Catherine Mamboury Joyet et M. Stéphane Jeanneret.

Le groupe Soins aigus et réadaptation est désormais représenté par MM. Dominique Hude, secrétaire général des Hospices-CHUV, et Pierre-André Berthod, directeur de l'Hôpital de Lavaux, groupe constitué par ailleurs de Mme Hélène Brioschi Levi et du Prof. Alain Pécoud.

Le groupe des EMS est représenté par Mmes Carol Gay (présidente du comité), Marianne Herren Favez, et de MM. Pierre Berthet et Adriano Pasquali.

Les médecins praticiens sont représentés par les Dr Marc Bonard, Serge Cuttelod, Jean-Philippe Grob et Thomas Hongler. ■

---

## Changements au SASH

**Chantal Resplendino, adjointe au SASH, a pris sa retraite à fin mars Elle sera remplacée par Anne-Dominique Micheli Styger**, bien connue des réseaux vaudois puisqu'elle a été la première secrétaire générale du réseau Renova.

**La collaboration avec Mme Resplendino va pourtant se poursuivre**, car l'Etat a accepté de remettre en place une cheffe de projet BRIO pour continuer leur développement et préciser leurs missions. Et il a désigné Mme Resplendino à cette fonction. ■

---

## HPCI : activités 2007

**La cellule HPCI d'ARCOS va poursuivre une bonne partie des activités qu'elle a déjà menées en 2006**, soit la formation et la mise en pratique des précautions standard dans les EMS et les CMS, le suivi de la consommation de solution hydro-alcoolique, la prise en charge et la surveillance des résidents porteurs de MRSA en EMS.

Parmi les activités nouvelles, la cellule a été mandatée pour former le personnel des EMS aux précautions standard et aux mesures à prendre au cas où la pandémie de grippe venait à nous atteindre.

Elle va également participer à l'élaboration d'une formation, dans des EMS pilotes, pour la prise en charge de résidents porteurs de VIH. ■

---

## BRIO : l'activité 2006 en chiffres

**Les adaptations de la Brioche, l'application informatique qu'utilisent les infirmières de liaison, permettent, année après année, d'enrichir les données dont nous disposons.** Elles rendent compte de l'évolution de l'activité mais permettent également de mettre en évidence les problèmes que rencontre le système de soins.

Ainsi :

- La part des demandes pour des personnes de moins de 65 ans représente près de 22.5 % de l'activité des infirmières de liaison.
- Le nombre de demandes pour des lits de long séjour a augmenté de 3% et il a dépassé en moyenne le nombre de lits annoncés de 56 dossiers par mois. Cet écart est en augmentation (2005 : 48 dossiers).
- Le délai entre la demande de lit de long séjour et l'attribution du lit augmente lui aussi (par voie de conséquence), et se situe à 43 jours (38.5 jours en 2005).
- En revanche, le délai entre la date de l'annonce du lit disponible et son occupation a légèrement baissé, passant de 6.2 jours en 2005 à 5.2 jours en moyenne en 2006.
- Le nombre de courts séjours organisés dans les 4 EMS conventionnés (Béthanie, Clémence, Haute Combe et Orme) a augmenté de 3%.

Globalement, on constate un léger fléchissement de l'activité (- 5 % en moyenne), ceci se manifeste en

particulier dans la liaison en CTR. Mais il faut dire que l'activité 2005 représentait un pic d'augmentation assez important et l'année 2006 « redescend » au même niveau que 2004. ■

---

## Filières Soins palliatifs et Psychiatrie de l'âge avancé : activités 2007

**Les activités de l'année dans les filières des soins palliatifs et de la psychiatrie de l'âge avancé ont été présentées lors d'une rencontre le 27 mars dernier aux institutions et professionnels du réseau.**

**Dans la filière Soins palliatifs :**

- Un projet d'ateliers visant à développer l'utilisation d'instruments d'évaluation de la douleur et d'autres symptômes est en préparation.
- Un projet de recherche, mené par le Prof. Pereira, nouveau chef du Service de soins palliatifs du CHUV, visera à évaluer le rôle des infirmières ressources en soins palliatifs.
- Par ailleurs, les activités d'actualisation des compétences des infirmières ressource se poursuivront lors de 3 rencontres, dont l'une sera également destinée au groupe de médecins intéressés.
- Les ateliers de soins de bouche continueront également.

**Dans la filière Psychiatrie de l'âge avancé :**

- les stages interinstitutionnels se poursuivront ; ils permettent à des professionnels non spécialistes en psychiatrie de l'âge avancé, de faire connaissance avec leurs collègues des institutions spécialisées (Service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé, EMS psychogériatriques), et réciproquement.
- La formation aux entretiens de réseaux se poursuivra et 3 sessions de formation sont prévues durant l'année. Cette formation avait été mise en place par l'ALSMAD et elle est reprise depuis cette année par ARCOS.
- L'équipe mobile poursuit ses activités, après une phase pilote de près de 2 ans.

Pour toute information sur les stages interinstitutionnels et les formations aux entretiens de réseaux, vous pouvez contacter Christine Clément, cheffe de projet au 021/341 72 56 ou [christine.clement@arcos.vd.ch](mailto:christine.clement@arcos.vd.ch) ■